



PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



Fiche départementale - Rhône (69)

Les ICPE du département

- 43 sites Seveso (14 Seveso seuil bas, 29 Seveso seuil haut)
- 101 installations relevant de la directive IED
- 32 carrières
- 884 km de canalisations de transport dont 525 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2024 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 497 inspections de sites industriels
- 94 contrôles inopinés de sites industriels
- 13 inspections d'appareils à pression
- 13 inspections de canalisations
- 57 mises en demeure
- 6 amendes administratives
- 15 astreintes financières

Bilan de l'instruction

- 5 décisions sur des dossiers soumis à autorisation
- 7 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 10 PPRT en vigueur,
- Un peu plus de 41 M€ engagés par l'État pour les mesures foncières dont près de 20 M€ déjà payés. Près de 5M€ ont été dépensés en 2024,
- Le PPRT du site ADG de Saint-Genis-Laval est en cours d'élaboration et devrait être approuvé d'ici la fin de l'année 2025,
- Le PPRT de GIFRER (69) a été abrogé suite à la cessation de l'activité de l'exploitant par arrêté préfectoral n° DDT-69-2024-12-04-00003 du 04/12/2024.

focus : L'enjeu de la gestion irrégulière des déchets

La DREAL a engagé une démarche de renforcement de son action et de son organisation pour le contrôle, dans le Rhône, des sites illégaux, principalement dans le domaine des déchets et de la gestion des terres inertes.

Dans le département, le nombre de sociétés procédant à des activités délictueuses de gestion irrégulières est grandissant du fait de l'aspect lucratif de ces activités. Le Rhône présente notamment une particularité du fait de l'existence de telles activités sur des parcelles agricoles.

Dans ce cadre, des échanges réguliers avec des services concourants ont lieu : gendarmerie nationale, police nationale, Brigade de contrôle et de recherche de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP),

La DREAL participe à l'instance du COLDEN (Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale) permettant de coordonner l'action judiciaire avec l'action

administrative ainsi que les réponses pénales et administratives, puis aux opérations de contrôle qui en découlent.

Les objectifs principaux sont d'améliorer l'action de la DREAL, de participer à la montée en compétence des élus, collectivités et autres services de l'État sur le domaine et d'améliorer la coordination de la réponse de l'État de manière proportionnée aux enjeux.

En 2024, 19 inspections ont été menées sur des sites illégaux ayant abouti à 12 arrêtés de mise en demeure et 8 arrêtés de sanction.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Renaud Durand

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Mai 2025

Ce document est téléchargeable sur :
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr